Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 30 mai 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation2 p. (322r, 324v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 30 mai 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50733

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction30 mai 1882
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireGriess-Traut, Virginie (1814-1898)
Lieu de destination84, rue Saint-Dominique, Paris

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Virginie Griess-Traut du 29 avril 1882. Godin estime insuffisante la somme de 100 000 F consacrée à la fondation d'une œuvre perpétuelle au profit de l'éducation des jeunes femmes, somme qu'il compare avec les millions qu'il a investis dans le Familistère. Il recommande de regrouper différents concours pour réaliser une telle œuvre. Il l'informe qu'il accepte de publier dans le journal *Le Devoir* l'étude sur le sort des femmes en Allemagne. Il lui fait envoyer le numéro du *Devoir* qu'elle n'a pas reçu.
NotesLe 29 avril 1882, Virginie Griess-Traut écrit à Jean-Baptiste André Godin pour lui annoncer la mort de son mari et pour lui demander conseil sur la fondation d'une œuvre en faveur des femmes (archives du Familistère de Guise, ARCH-FAM-2021-0-0069).
Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Féminisme, Finances personnelles, Œuvres de bienfaisance
Œuvres citéesLivermoore (Mary A.), « Condition des femmes dans le savante Allemagne (Lettre d'Amérique de Mme Mary A. Livermoore traduite par Mme V. Griess-Traut) », *Le Devoir*, t. 6, n° 195, 4 juin 1882, p. 348-350. [En ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/349/60/836/0/0, consulté le 30 juillet 2023]
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50733?context=pdf

323

Paris 30 mai 12

Chère Madame et Amie,

Je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre du 29 avril parce qu'il m'est bien difficile d'y donner satisfaction. S'il est possible de faire le bien en toutes circonstances, il me paraît très difficile de fonder quelque chose ayant un caractère perpétuel, avec une somme de cent mille francs, surtout si l'on veut conserver à la fondation un caractère personnel.

Une telle somme est certainement quelque chose mais à la condition de l'associer à d'autres concours qui lui donnent force et vie. Les événements sont plus forts que les hommes et quelques dispositions que nous puissions prendre, elles ne peuvent jamais être au-dessus des événements. Pour ma part, j'ai consacré des millions à une fondation, mais je ne voudrais pas affirmer que les événements ne seront pas plus forts qu'elle. Ce dont je ne doute pas, c'est que quel que soit son sort, elle aura creusé un profond sillon dans la carrière sociale de l'humanité, et si je me préoccupe de sa perpétuité c'est que je trouve nécessaire à son rôle qu'il en soit ainsi.

Bien à vous

Princesse Eraut

Si nous avez donné une forme à votre projet, j'aurais pu vous faire des observations, mais votre seule indication de vouloir faire une œuvre au profit du sexe déshérité des femmes, est insuffisante pour que je puisse vous conseiller.

Notre société présente se prête à une initiative utile de la part des citoyens, dans tout ce qui a rapport à l'éducation de la jeunesse et assurément il y a plus à faire en ce sens encore pour la femme que pour l'homme. Mais ce n'est pas avec cent mille francs qu'on peut fonder quelque chose d'indépendant. Il faut suivre le courant et associer ses forces à celles d'autrui, sans espérer fonder utilement une œuvre personnelle.

— J'accepte avec plaisir l'étude sur le sort des femmes en Allemagne et vous en remercie. Elle paraîtra dans un prochain numéro du Devoir. Le nécessaire sera fait pour vous adresser 7 à 8 exemp. de ce numéro.

— Je vous fais envoyer par ce courrier le N° du 25 et que vous n'avez pas reçu.

Votre bien dévoué.

834

Fichier